

Résumé d'un document élaboré par les associations en lutte contre les nuisances aériennes.

Les 2/3 des citoyens sont gênés par le bruit (enquêtes IFEN, INSEE...)

20 % des personnes interrogées considèrent que le bruit constitue un risque élevé pour la santé.

Il y a 3 impacts sur lesquels les experts de l'OMS considèrent que les preuves d'un impact sanitaire sont suffisantes : impact sur le sommeil, impact sur la gêne, impact sur l'apprentissage

→ **impact sur le sommeil : la plainte majeure des riverains d'aéroports**

- difficulté d'endormissement
- éveils en cours de nuit
- à plus long terme, perte de vigilance, perte d'efficacité au travail → accidents du travail ou accidents de la route

Le sommeil est perturbé en deçà du seuil de réveil. L'OMS préconise un seuil de 30 dB(A) dans la chambre à coucher sans qu'aucune pointe ne dépasse 42 dB(A).

Les troubles du sommeil entraînent une réduction du temps de sommeil total, une modification des cycles et une fragmentation du sommeil.

A long terme, il y a :

- une fatigue chronique,
- une réduction de la qualité de vie,
- une baisse de vigilance et de capacité à se concentrer
- des conflits avec l'entourage

→ **impact sur la gêne**

- impact sanitaire : anxiété, dépression
- impact sur le comportement : augmentation de l'agressivité
- impact sur la communication orale

Les avions sont moins bruyants aujourd'hui que dans les décennies passées, et pourtant la gêne augmente. Dans le cas spécifique du trafic aérien, pas de corrélation entre niveau de bruit et gêne. La répétitivité, la gamme de fréquence, l'impossibilité de pouvoir contrôler la source sont des facteurs à prendre en compte. Pour un même niveau de bruit exprimé en Lden, beaucoup plus de personnes sont gênées par le trafic aérien.

→ **impact sur l'apprentissage**

Les enfants en milieu scolaire sont plus vulnérables que les adultes parce qu'ils maîtrisent moins bien le vocabulaire. Les enseignants ressentent plus la fatigue car ils sont obligés d'élever la voix. Certains niveaux de crête obligent l'enseignant à suspendre ses interventions.

D'autres effets : non retenus par les experts de l'OMS, parce que les études épidémiologiques ne sont pas convergentes sur le sujet

→ **impact sur le système cardio-vasculaire**

- modification de la tension artérielle
- augmentation du rythme cardiaque
- augmentation des hormones de stress (adrénaline, noradrénaline, cortisol..)

Des travaux ont montré :

- une augmentation de 18 % des décès cardio-vasculaires des plus de 75 ans aux abords des aéroports
- une augmentation des suicides de 100 %
- une surmortalité des personnes fragiles (enfants de moins de 5 ans et personnes de plus de 65 ans)
- ➔ **impact sur le système digestif** (fonction salivaire et transit intestinal)
- ➔ **impact sur le système respiratoire**
- ➔ **impact sur le système immunitaire**
 - réduction des défenses liée au taux des corticoïdes
- ➔ **impact sur la santé mentale**
 - 59 % des patients anxiodépressifs évoquent le bruit comme facteur de nuisance
 - Le pourcentage des personnes admises en psychiatrie augmente avec l'exposition au bruit.
 - Le pourcentage des prescriptions de médicaments à visée neuropsychiatriques augmente avec l'exposition au bruit.

Les recommandations

L'OMS fait des recommandations sur les valeurs limites en matière de bruit nocturne pour des expositions de courte comme de longue durée dans le but de protéger la santé des populations.

Le **Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France** préconise pour les populations soumises au bruit aérien :

- Ne pas dépasser le Lden 60 en façade des habitations, toutes sources confondues
- Pour la période nocturne 22h-6h en façade des habitations un Laeq maximum de 55 dB(A)

L'Observatoire Régionale de Santé d'Ile-de-France précisant qu'un Francilien sur 4 déclare avoir ressenti des effets du bruit sur sa santé, place le bruit comme un enjeu de santé publique.

Le Conseil National du Bruit souhaite une fiscalité dissuasive pour réduire les vols de nuit, et prône un couvre-feu mis en place au niveau européen.